



LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

+ VERTE + VERTUEUSE



LE PROGRAMME **ERASMUS+** ENCOURAGE LA MOBILITÉ VERTE

Désireux de répondre aux enjeux en matière environnementale, le programme Erasmus + évolue. Il finance désormais des modes de mobilité plus respectueux de l'environnement et soutient des projets visant à sensibiliser la jeune génération à la transition écologique ou à former les citoyens aux métiers verts.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous êtes éligibles à un financement Erasmus+ complémentaire lorsque vous empruntez un mode de transport "écologique" tel que le train ou l'autocar pour vous rendre sur le lieu de votre mobilité (transport international pour vous rendre de votre domicile en France à votre futur lieu d'études ou de stage à l'étranger).



POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Si vous avez pris le train, un autocar ou fait du covoiturage pour vous rendre depuis votre domicile en France jusqu'à votre lieu de séjour à l'étranger, vous pouvez obtenir les financements complémentaires suivants :

MOBILITÉS DES ÉTUDIANTS

- **+ 50 €** par séjour,
- Si mobilité longue (supérieure à 2 mois) : **+ 2 jours** ajoutés à la durée de votre séjour pour compenser le temps que vous avez passé dans les transports.
- Si mobilité courte (participation à un programme intensif) : **+ 1 jour** ajouté à la durée de votre séjour pour compenser le temps que vous avez passé dans les transports si déplacement de plus de 500 km entre l'USMB et le lieu de votre séjour à l'étranger.

MOBILITÉS DES PERSONNELS

- **+ entre 30 et 80 €** de complément aux frais de voyage selon la distance parcourue,
- pour tout déplacement de plus de 500 km entre l'USMB et le lieu de votre séjour à l'étranger : **+ 1 jour** ajouté à la durée de votre séjour pour compenser le temps que vous avez passé dans les transports.



COMMENT S'Y PRENDRE ?

Si vous êtes dans cette situation, informez votre gestionnaire de mobilité de votre cas en lui envoyant les éléments justificatifs (factures acquittées du titre de transport aller et retour). A réception de vos justificatifs, la Direction des Relations Internationales enregistrera votre demande et versera la somme correspondante avec le solde de votre bourse Erasmus.

Vos contacts à la DRI pour l'envoi des justificatifs :

- Etudiants de l'IAE : mobilite-iae.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de la FD : mobilite-fd.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de l'IUT Annecy : mobilite-iuta.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de l'IUT de Chambéry : mobilite-iutc.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de LLSH : mobilite-llsh.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de ScEM : mobilite-scem.dri@univ-smb.fr
- Etudiants de Polytech : mobilite-polytech.dri@univ-smb.fr
- Personnels de l'USMB : erasmus@univ-smb.fr